

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°18 Juin 2010

Editorial



A l'initiative de *Silva Mediterranea*, organe statutaire de la FAO en matière de forêts méditerranéennes, du Gouvernement turc et de l'association des ingénieurs forestiers de Turquie, avec l'appui de l'AIFM et l'aide d'EFIMED, du CIHEAM et du Plan Bleu, un groupe d'experts s'est réuni à Antalya en Turquie pour préparer une Déclaration (*position paper*) sur les forêts méditerranéennes, dans la perspective de la conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée, qui devait se tenir les 15 et 16 juin derniers, au Caire, en Egypte.

Cet atelier a eu lieu dans le cadre de la 1^{ère} Semaine forestière méditerranéenne d'Antalya, qui rassemblait un grand nombre d'experts forestiers du pourtour de la Méditerranée autour du Séminaire scientifique annuel d'EFIMED, consacré aux changements climatiques, et de la réunion du Comité exécutif de *Silva Mediterranea*. La discussion autour du *position paper* a bénéficié de l'apport, non seulement des représentants gouvernementaux auprès de Silva et des réseaux scientifiques d'Efimed, mais également des représentants de propriétaires privés et d'organisations non gouvernementales.

Le document commun issu de cette réflexion a pour titre "**Contribution des forêts et autres espaces boisés à la sécurité alimentaire en Méditerranée**". Il met l'accent sur le rôle essentiel des forêts en matière de gestion de l'eau, de protection des sols, d'usage pastoral, de biodiversité, de fourniture d'énergie et de divers produits forestiers, ligneux ou non ligneux. Il invite les ministres à mettre en place une stratégie intégrée en vue d'un développement durable des forêts méditerranéennes, à soutenir le Plan stratégique de recherche sur les forêts méditerranéennes et, enfin, à organiser une grande conférence méditerranéenne sur le sujet en 2012.

Espérons que lors de la prochaine "*Mediterranean forest week*" qui se tiendra en avril 2011 à Avignon, nous serons en mesure de constater des avancées en la matière.

C'est également dans ce cadre que David Gasc, chargé de projets à l'AIFM, a pu présenter à l'ensemble des participants le projet MED For Climadapt (*voir dossier pp. 3-6*) dont l'association française Forêt Méditerranéenne est partenaire. Il y a notamment mentionné notre volonté de participer tous ensemble à la définition d'une vision partagée sur les espaces forestiers méditerranéens afin de faciliter notre adaptation aux grands changements à venir, au premier rang desquels le changement climatique.

Denise AFXANTIDIS
Secrétaire générale
Association française Forêt Méditerranéenne

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
Le projet MED For Climadapt	3
Les forêts et le secteur forestier en Italie centrale	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par
l'Association Internationale
Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy,
David Gasc

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 18 janvier 2010
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0713 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Hammamet (Tunisie) les 7 et 8 avril 2010

Abdelhamid Khaldi, administrateur, a assisté à l'Atelier "Conservation, gestion durable et restauration des forêts de chêne-liège en Afrique du Nord", organisé conjointement par la FAO et la Direction générale des Forêts de Tunisie.

Antalya (Turquie) du 12 au 16 avril 2010

Mohamed Larbi Chakroun, président, Jean Bonnier, secrétaire exécutif, David Gasc, chargé de projets, et Jean de Montgolfier, administrateur, ont participé à la 1^{ère} semaine forestière méditerranéenne, organisée par EFIMED, le comité *Silva Mediterranea* de la FAO et l'AIFM.

Bari (Italie) le 26 avril 2010

L'AIFM a tenu sa 15^{ème} Assemblée générale et une réunion de son Conseil d'administration (comptes-rendus disponibles au Secrétariat ou sur le site www.aifm.org)

Taranto (Italie) du 27 au 29 avril 2010

Louis Amandier, Turgut Celikkol et Ana Fornazar, administrateurs, Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy, assistante, David Gasc et Jean de Montgolfier ont participé au 3^{ème} séminaire du projet MED Qualigouv, organisé par la Province de Taranto.

Marseille (France) le 26 mai 2010

David Gasc a pris part au séminaire des Chefs de file du second appel à projets du Programme MED.

Ifrane (Maroc) du 22 au 24 juin 2010

David Gasc, Ana Fornazar et Mario Velamazán, administrateurs, ont participé au Med Forum 2010 du Réseau méditerranéen de Forêts Modèles.

Alexandrie (Egypte) du 22 au 24 juin 2010

Mohamed Larbi Chakroun a présenté une contribution sur le rôle des ONG dans le domaine des forêts méditerranéennes lors de la 3^{ème} conférence scientifique méditerranéenne du GID.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (10 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 12 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 10 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Cotisation seule pour les grandes institutions : 1 000 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL :** €

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture
 par virement (net de frais de change et de transfert)

IBAN : FR76 3005 6001 9401 9454 0646 460

BIC : CCFRFRPP

- par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France

- par carte bancaire, (sauf American Express)

Numéro : _____

Date d'expiration : ___ / ___

Trois derniers chiffres au dos de votre carte : _____

- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

Le projet MED For Climadapt 2010-2013

par David Gasc, coordonnateur du projet à l'AIFM

Le projet FOR CLIMADAPT a été sélectionné en mai 2010 dans le cadre du second appel à projets MED. Une réunion de pilotage sera organisée le 7 juillet prochain à Ottaviano (Naples) et un séminaire de lancement du projet aura lieu en novembre 2010.

Problématique

La région méditerranéenne est une des plus affectées par les changements climatiques : accroissement des températures, de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes et diminution des précipitations (rapport du GIEC, 2009).

Les conséquences sur ses écosystèmes s'observent déjà : déplacement des aires de répartition vers le Nord et en altitude, disparition d'espèces, dépérissement de peuplements entiers, incendies, attaques parasitaires, désertification... Malgré leur forte capacité d'adaptation, les forêts, leur économie et leur exceptionnelle biodiversité sont gravement menacées.

Le plus souvent, le gestionnaire méditerranéen est perplexe : réagir dans l'urgence, au coup par coup, attendre... Le phénomène est très complexe et multifactoriel. L'urgence n'est déjà plus à la lutte mais bien à l'adaptation (Conseil de l'Europe, juin 2009). Trois types d'efforts doivent être accomplis pour relever ce défi : le transfert de connaissances scientifiques vers la gestion, l'amélioration du système d'observation et de suivi, la coopération entre acteurs et entre pays.

Acquis d'expériences passées et en cours

En effet, des expériences remarquables ont été développées ici et là : anti-érosion par le génie biologique sur le Vésuve ou les reboisements en Nord-Egée, nouvelles essences et modes de sylviculture en Méditerranée française, etc.

Sur la base de la capitalisation du projet Interreg IIIB Meddock – RECOFORME (Déclaration de Naples) mais aussi des projets DESERT-NET, MOONRISES, OCR INCENDI, QUALIGOUV, l'AIFM a organisé quatre ateliers de préparation (2006-2009) qui ont permis d'identifier l'adaptation aux changements climatiques comme une priorité des gestionnaires de territoires et de rassembler des acteurs déterminés, représentatifs de contextes méditerranéens variés.

Objectifs du projet

L'objectif général est d'améliorer les capacités d'adaptation des espaces naturels méditerranéens aux risques liés aux changements climatiques, en particulier les risques d'érosion, d'incendie et de dépérissement autour de quatre approches complémentaires inscrites dans le plan de travail :

- ✓ le développement d'observations des changements dans les écosystèmes,
- ✓ le développement d'une nouvelle sylviculture favorisant la biodiversité tout en maintenant la valeur économique,
- ✓ le développement de méthodes de restauration écologique de terrains dégradés,

- ✓ l'information, la sensibilisation de la société et l'amélioration de la gouvernance.

Ses objectifs spécifiques se situent à plusieurs niveaux ; ils sont, d'un point de vue technique :

- ✓ le développement d'une sylviculture favorisant les capacités naturelles d'adaptation des écosystèmes (par exemple avec des peuplements mixtes et irréguliers, des essences adaptées locales ou issues du pourtour méditerranéen),
- ✓ l'amélioration des techniques de restauration écologique et de reboisement de zones dégradées par l'érosion, les incendies ou les dépérissements.

D'un point de vue méthodologique et institutionnel, les objectifs sont :

- ✓ l'amélioration des conditions d'observation et de suivi des effets des changements climatiques sur les écosystèmes, car le diagnostic est nécessaire à l'action,
- ✓ l'amélioration de l'information, de la formation et de la sensibilisation des acteurs forestiers au sens large et des citoyens concernés mais aussi des décideurs pour une meilleure "adaptation sociale" et une meilleure gouvernance,
- ✓ l'échange et le débat entre scientifiques, gestionnaires, industriels, élus, environnementalistes, habitants, etc,
- ✓ l'émergence et/ou l'amélioration des politiques territoriales en matière de gestion forestière, de protection de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques,
- ✓ la mise en œuvre d'une stratégie de capitalisation et de communication ambitieuse,

✓ et enfin (et surtout), la constitution d'une parole partagée méditerranéenne sur la gestion durable des espaces naturels et son écho au niveau des autorités locales, européennes et internationales (négociations post-2013).

Actions pilotes concrètes et coordonnées du partenariat

FOR CLIMADAPT focalise son action sur le développement de mesures concrètes d'adaptation, à travers des chantiers pilotes qui, outre leur propre utilité locale, serviront de "vitrine" et de modèle.

Ils seront mis en œuvre sur des sites sélectionnés pour leurs enjeux. Les zones d'influence et les sites pilotes du partenariat sont les suivants :

- ✓ Région Campanie (Italie) : Parc national du Vésuve, réserve Man and Biosphère.
- ✓ Région Ombrie (Italie): communauté montagnarde "Valnerina" (Terni).
- ✓ Région Murcie (Espagne) : Parc régional de Sierra Espuña.

✓ Direction territoriale Méditerranée de l'Office national des forêts (ONF) : Régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, précisément l'Aude et les Alpes-maritimes. À travers l'association Forêt Méditerranéenne, s'y ajoutent la Corse et Rhône-Alpes (France).

✓ Région Nord-Egée (Grèce) : île de Lesbos.

✓ Région Alentejo (Portugal) : Parc naturel de Vale do Guadiana et le centre pédagogique de Monte do Vento.

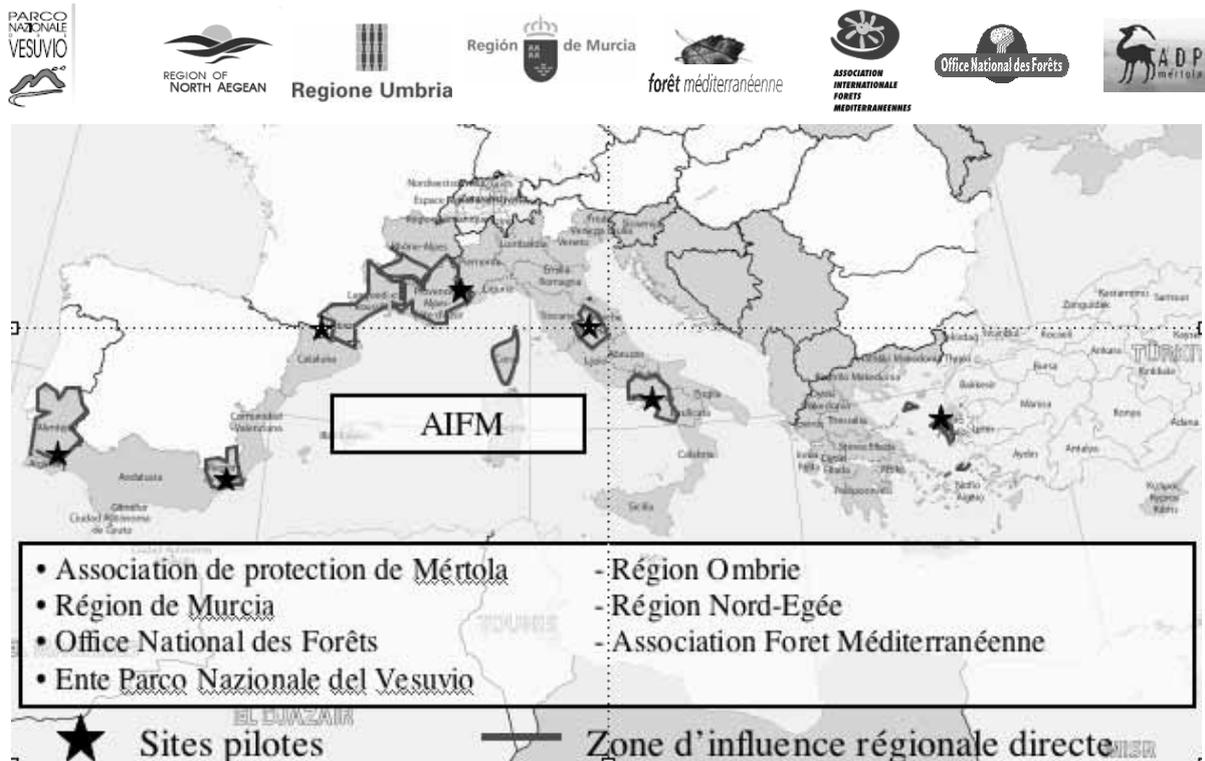
✓ Bassin méditerranéen (zone MED et hors) : plus de 3000 contacts et membres du réseau de l'AIFM.

Avant la réalisation des actions pilotes, les partenaires feront un état des lieux des effets des changements climatiques sur les sites pilotes. Ils serviront à évaluer par la suite l'efficacité des actions entreprises. Cette phase portera une attention particulière à l'observation des conséquences des changements climatiques, qu'elle soit citoyenne ou scientifique.

En effet, le diagnostic préalable à l'action nécessite de connaître les caractéristiques physiques, biologiques et socio-économiques du terrain mais surtout un suivi spécifique et pérenne. Les partenaires harmoniseront leurs critères d'observation et de suivi. Un nouveau réseau de placettes pourra être créé à cette occasion.

Sur leurs sites pilotes, l'ONF et Murcie proposent d'expérimenter des pratiques de gestion favorisant la variabilité, aux niveaux de la génétique, des essences, de l'âge des arbres, etc. Quelle est la place du Cèdre, du Sapin pectiné ou du Pin noir d'Autriche dans les peuplements méditerranéens ? Que faire en cas d'observation de dépérissements ? Quelle sylviculture développer pour les espèces qui résistent le mieux ? Des questions pour lesquelles des techniques et des guides d'aide à la gestion seront testés, analysés et validés par le peer group, en fonction des contextes étudiés.

Sous l'effet des changements



climatiques et d'autres facteurs, les peuplements souffrent à la suite d'incendies, d'érosion des sols, de glissements de terrain. Le Parc du Vésuve souhaite améliorer ses techniques de génie biologique pour maintenir les sols du volcan puis favoriser le reboisement avec des essences autochtones. Nord-Egée, Mertola et Murcie se focalisent sur l'amélioration des techniques de reboisement de terrains incendiés ou érodés pour empêcher de futurs dégâts, en favorisant notamment les essences locales.

La Région Ombrie envisage d'appliquer une stratégie de consultation et d'implication des acteurs pour améliorer la stratégie de prévention contre les incendies. Mertola souhaite former et sensibiliser d'autres acteurs en milieu rural afin de permettre à la société de s'adapter et en retour de pouvoir anticiper les changements de gestion des espaces naturels.

La contribution de l'association Forêt Méditerranéenne est d'organiser un colloque international sur la thématique. Cela servira de socle de connaissances partagées au démarrage du projet. De plus, elle constituera une plateforme d'échange de connaissances validées en Méditerranée française (institutions, collectifs, organismes de recherche, associations...) et initiera cette démarche associative dans les autres pays partenaires (guide méthodologique).

L'AIFM a eu un rôle majeur sur l'émergence du projet puisqu'elle a coordonné la préparation. Tout au long de la mise en œuvre du projet, elle jouera un rôle d'animation de chaque échange technique, assurera leur secrétariat et synthétisera les acquis princi-

aux. Elle facilitera la diffusion d'informations entre partenaires, mais aussi au-delà du partenariat à travers son réseau méditerranéen de contacts et ses outils de communication. Enfin, à la différence des activités pilotes des autres partenaires territoriaux, l'AIFM est en charge de la promotion extérieure du projet. Pour cela, elle élaborera divers media dédiés au projet comme un site web, des newsletters, des cahiers d'étape, etc. Elle participera aussi à des manifestations extérieures afin de faire la promotion du projet et de rassembler les initiatives similaires (EFIMED, CIHEAM, FAO / *Silva Mediterranea*...). Elle prévoit d'organiser une journée d'information auprès de la Commission européenne et du Parlement. Mais son action concerne aussi l'échelon plus local. Elle diffusera les informations majeures du projet aux divers acteurs locaux et les impliquera, dès que cela sera possible, aux séances d'échange proposées tout au long du projet.

Des solutions validées et opérationnelles à l'échelle transnationale (zone Med)

Aucun des territoires ni des partenaires présents n'est capable, à lui seul, de donner, à court terme, une réponse intégrée et satisfaisante à ces problèmes, tant le phénomène est complexe, multifactoriel, en partie imprévisible. La solution réside notamment dans la coopération interterritoriale et internationale car des solutions, même imparfaites, existent ici ou là.

Une coopération à l'échelle de l'Europe et du Bassin méditerranéen apparaît essentielle notamment parce que les effets des changements se propagent en direction du Nord. Ainsi,

par exemple, le partage d'expériences grecques réussies pourrait bénéficier directement aux gestionnaires français et prochainement slovènes ou bulgares.

Au sein même du partenariat, par exemple, les solutions contre l'érosion des sols du Vésuve et de Nord-Egée pourront bénéficier aux territoires d'Alentejo, celles de PACA contre les dépérissements aux forêts murciennes, et vice-versa. Mais au-delà, les résultats du projet auront une validité pan-méditerranéenne à travers l'organisation de séminaires et un peer group dont la mission est d'exprimer cette plus-value et d'impulser une stratégie méditerranéenne.

Le peer group, présidé par l'AIFM, sera chargé d'analyser et d'extraire les bonnes pratiques du partenariat, puis de les valider pour tous les territoires méditerranéens. Elles seront accessibles via différentes publications dont un dossier de capitalisation qui synthétisera les acquis et les recommandations. Il sera aidé par un groupe d'experts internationaux qui permettront de disposer d'une vision plus globale.

En particulier, les actions de communication permettront d'influencer d'une part les politiques des autorités territoriales partenaires (Plans d'action locaux...) et d'autre part celles des Etats membres et de l'UE (journée d'information auprès de la Commission et du Parlement) alors même que la définition de la stratégie forestière et de la stratégie d'adaptation européenne post-2013 est en cours de discussion. Les gestionnaires d'espaces naturels méditerranéens seront évidemment les autres principaux bénéficiaires du projet.

Les forêts et le secteur forestier en Italie centrale

par Giovanni Vignozzi (Région Toscane) et Francesco Grohmann (Région Ombrie)

Les 26 et 27 novembre 2009, les cinq régions de Centre Italie (Toscane, Marches, Ombrie, Latium et Abruzzes) ont présenté, ensemble, aux DG AGRI et ENV de la Commission européenne les caractéristiques partagées de leurs forêts, essentiellement méditerranéennes.

Il serait souhaitable que ce type d'initiative soit développé par d'autres groupes de régions méditerranéennes, afin de manifester l'importance de ces enjeux pour les différents échelons territoriaux, régionaux, nationaux.

Le territoire des cinq régions du centre de l'Italie constitue près d'un quart du territoire italien (6,914 millions d'ha, 23% du territoire national).

Malgré son insertion totale dans le Bassin méditerranéen, les caractéristiques territoriales, et en particulier les données orographiques, sont telles que le territoire est concerné par trois des cinq régions biogéographiques européennes : continentale, méditerranéenne et alpine.

Avec cette diversité environnementale, cohabite une diversité des cultures et des territoires, souvent très marquée, qui se traduit par des différences dans les approches de la gestion, dans les modes d'action, dans les espaces et la qualité des bois recherchés sur les marchés locaux.

Les bois occupent 2,956 millions d'ha et représentent un peu moins d'un tiers de la superficie forestière nationale. Le taux de boisement est toujours élevé, avec une moyenne de plus de 42%.

Dans les régions Toscane et Ombrie, on note des taux encore plus élevés, respectivement de 51,5% et de 45,6%.

Les espèces végétales les plus représentatives de la forêt en Italie centrale sont les chênes (chêne chevelu, chêne pubescent, chêne vert), le châtaignier et le pin. En outre, dans la forêt méditerranéenne, on estime qu'il y a environ 90 espèces (érable, tilleul, cerisier, frêne, chêne-liège...).

Une caractéristique majeure du centre de l'Italie est la part importante des taillis, avec la Toscane et l'Ombrie qui présentent les parts les plus élevées (76,4% et 87%) selon l'Inventaire forestier national. Cela fait que dans ces régions sont concentrés 40% des taillis et 50% de la production de bois de feu.

Les futaies sont, pour une bonne part, constituées de reboisements de conifères pionniers et de taillis évoluant plus ou moins vers la futaie, soit par leur mode de gestion (conversion), soit par leur évolution naturelle.

Le morcellement élevé et les petites dimensions des propriétés forestières constituent à coup sûr un des problèmes les plus connus du secteur forestier italien. Cela influe fortement sur les coûts des utilisations, réduisant l'intérêt économique pour les propriétaires, favorisant ainsi l'abandon de la gestion de nombreux peuplements.

De plus, les entreprises d'exploitation et de première transformation ont des dimensions très réduites et, si l'on ne prend pas en compte les intervenants agissant dans un

cadre coopératif, le nombre des employés tourne autour de deux par entreprise ; ce qui permet de craindre une "discrète" participation de main-d'œuvre non déclarée, difficilement contrôlable et peu qualifiée.

Actuellement, la menace la plus sérieuse pour le patrimoine boisé de la zone méditerranéenne, en prenant aussi en compte les effets des changements climatiques, demeure le feu, avec 1 150 incendies par an (2004-2007) et une moyenne de 8 300 ha/an de surface forestière parcourue par le feu.

Toutefois, ce phénomène est, pour le moment, moins préoccupant que dans d'autres régions d'Italie, ne recouvrant que 12,5% du total national, avec une surface qui ne concerne que 8% de la valeur nationale, alors que cela concerne le tiers de la forêt italienne.

Une partie considérable des zones boisées italiennes se trouve incluse dans des sites "Natura 2000" qui intéressent en tout 21,5% des superficies forestières du pays.

Au niveau régional, c'est dans les Abruzzes que l'on trouve la plus forte proportion de forêts dans "Natura 2000" (51,4%).

Dans ces contextes, les produits secondaires de la forêt (champignons, truffes, gibier, pignes, fruits des bois...) constituent la principale source de revenus des populations, surtout dans des zones désavantagées ; mais souvent, à cause des textes en usage et des traditions, de tels revenus ne sont pas liés à la propriété et, de ce fait, ne produisent

aucun effet direct sur la gestion forestière.

Différences avec le Centre-Nord de l'Europe

Le contexte forestier décrit ci-dessus est fortement différent de ce que l'on trouve dans le centre et le nord de l'Europe.

Le territoire méditerranéen est anthropisé de manière diffuse de très longue date, ce qui détermine souvent des interconnexions directes entre les activités humaines et les écosystèmes forestiers.

Dans les régions méditerranéennes, l'amélioration et le développement de toutes les fonctions des forêts sur une grande échelle posent souvent de sérieux problèmes puisque cela peut difficilement être financé par des activités qui comportent la vente de biens et services marchands.

Par exemple, la conservation de la biodiversité, du sol et du paysage, est rarement l'objet de transactions monétaires ; par ailleurs, la gestion multifonctionnelle des terrains forestiers a quelquefois un coût élevé. Les propriétaires privés et les collectivités territoriales manquent de motivation pour réaliser des investissements forestiers qui seraient principalement dédiés à ce type de fonctions d'intérêt public.

Seulement dans certains cas et sur des territoires limités, la valorisation touristique est de nature à offrir des motivations suffisantes pour préserver la production de biens et services environnementaux.

L'enjeu écologique des forêts méditerranéennes a souvent été un frein pour la collaboration entre propriétaires et gestionnaires forestiers, comme pour la rédaction des plans de gestion forestière, instrument fondamental de gestion dura-

ble et de mise en œuvre de la certification.

A côté de ces éléments critiques, il convient d'observer que les contraintes imposées à la gestion des bois italiens sont supérieures à celles en usage dans d'autres pays. Ceci est dû principalement aux contraintes hydrogéologiques qui ont situé la fonction de protection comme prioritaire par rapport aux fonctions productives.

Par exemple, il existe des limitations très ponctuelles aux modalités de coupes, de débardage, de vidange... En outre, dans le cadre de l'amélioration de la gestion forestière, d'un point de vue environnemental, on trouve, dans des documents ou rapports de niveau communautaire, des actions d'amélioration qui se trouvent, en fait, interdites par les règlements en usage dans le centre de l'Italie ; par exemple, la rénovation artificielle des peuplements, le travail du sol, les amendements et le drainage...

Comme cela est indiqué dans le document "Forêt et Natura 2000 : défis et objectifs", la gestion de la biodiversité dans les milieux méditerranéens dépend largement du maintien de la gestion traditionnelle de ces systèmes sylvo-pastoraux, à travers des pratiques agricoles et sylviculturales spécifiques ; faute de quoi ces particularités se verraient menacées ou perdues.

Rapports avec les instruments de programmation communautaire

Au cours des dernières années, on a atteint un excellent niveau de cohérence et de synergie entre les actions conduites au niveau régional et les stratégies européennes (Stratégie forestière de l'Union européenne de 1998 et Plan d'actions pour les forêts de l'Union européenne de 1996).

On ne peut en dire autant pour ce qui est des instruments financiers disponibles.

Parmi ceux-ci, le Règlement de développement rural, où certaines actions importantes pour nos forêts du Centre Italie ont trouvé difficilement - ou pas du tout - des possibilités de se réaliser.

Quelques exemples :

✓ le développement de filière bois-énergie de manière intégrée en finançant à guichet unique la gestion sylvicole, l'approvisionnement et l'installation de chaudières ;

✓ la rédaction de plans forestiers pour de grandes surfaces, notamment sur des sites Natura 2000 ;

✓ le soutien à la rédaction de plans de gestion forestière indépendamment des investissements ;

✓ la filière bois, limitée à des micro-entreprises.

On peut considérer comme souhaitable de pouvoir disposer d'une stratégie forestière spécifique pour les forêts méditerranéennes ; il serait donc de grand intérêt de pouvoir approfondir les possibilités et les potentialités que les actuels instruments mis à disposition par l'Union européenne sont de nature à garantir.

Dr. Giovanni Vignozzi
 Chef du service "Forêt" de la
 Région Toscane
 giovanni.vignozzi@regione.toscana.it

Dr. Francesco Grohmann
 Chef du service "Forêt" de la
 Région Ombrie
 forestazione@regione.umbria.it

Traduction italien-français :

Jean Bonnier

Secrétaire exécutif de l'AIFM

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Conférence internationale sur la modélisation, le suivi et la gestion des feux de forêt

Du 23 au 25 juin 2010 - Kos (Grèce)

Site web : <http://www.wessex.ac.uk/10-conferences/forest-fires-2010.html>

4^{ème} Séminaire du projet de coopération européenne Qualigouv

Du 20 au 22 octobre 2010 - Valence (Espagne)

Contact : suarez_jor@gva.es

Réunion de lancement du projet de coopération européenne For Climadapt

Les 6 et 7 juillet 2010 - Naples (Italie)

Contact : bruno.delvita@gmail.com

1^{er} Séminaire du projet de coopération européenne For Climadapt

Novembre 2010 - Marseille (France)

Contact : david.gasc@aifm.org

7^{ème} Conférence européenne sur l'Ecologie de la restauration et le Développement durable

Du 23 au 27 août 2010 - Avignon (France)

Site web : <http://www.seravignon2010.org>

6^{ème} Conférence internationale sur la recherche sur les feux de forêts

Du 15 au 18 novembre 2010 - Coimbra (Portugal)

Site web : <http://www.adai.pt/icfr>

23^{ème} Congrès mondial IUFRO

Du 23 au 28 août 2010 - Séoul (Corée)

Site web : <http://www.iufro2010.com>

5^{ème} Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud)

Site web : <http://www.wildfire2011.org>

Colloque international "La gestion et la conservation de la biodiversité continentale dans le Bassin méditerranéen"

Du 11 au 13 octobre 2010 - Tlemcen (Algérie)

Contact : med.biodiv2010@hotmail.com

1^{er} Colloque international "Ressources sylvo-pastorales et développement durable en Méditerranée"

Du 19 au 21 octobre 2010 - Tabarka (Tunisie)

Site web : <http://www.iresa.agrinet.tn/cirs2010/#a5>

Recrutement

L'AIFM recherche un(e) ingénieur chargé(e) de mission pour contribuer notamment à la mise en oeuvre du projet MED For Climadapt.

CDD (8 mois minimum) à partir d'octobre 2010.

Candidatures avant le 3 septembre 2010.

Plus d'informations : www.aifm.org

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :



L'Europe en Méditerranée
Europe in the Mediterranean
Programme cofinancé par le Fonds
Européen de Développement Régional